

Armée: le personnel civil sur ses gardes

A la veille de l'annonce de nouvelles restructurations militaires, la CFDT Défense a pris un avocat pour défendre les civils.



Après les saignées du plan 2008-2013, un nouveau se prépare. Ici, la BA 128 au moment de sa fermeture, en 2012. Photo Gilles WIRTZ

Le personnel civil de l'armée n'a pas l'intention de subir sans broncher les nouvelles restructurations militaires qui se profilent et dont ils sont victimes dans l'indifférence générale.

A ce jour, cette catégorie de fonctionnaires et d'ouvriers de l'Etat représente plus de 8 000 personnes dans le Grand Est. Après les saignées du plan 2008-2013, un nouveau se prépare. Les mesures seront annoncées « année après année dans la plus grande opacité », constate Joël Wagler, secrétaire général CFDT Défense pour la Lorraine et la Haute-Marne.

5 000 postes supprimés

« Au niveau national, 5 000 postes vont être supprimés en France entre 2015 et 2019, 50 % de militaires et 50 % de civils, alors que l'effectif global compte 80 % de militaires et 20 % de civils, ces derniers vont être plus impactés », constate M^e Olivier Maetz, avocat du barreau de Strasbourg mandaté par la CFDT pour veiller au respect du statut des personnels civils dans la perspective de ce qui s'annonce. Le recours à un

avocat spécialisé dans le droit public en dit long sur le climat de confiance. Les relations sont tendues entre les civils et le ministère de la Défense dont ils dépendent directement au même titre, mais sans le même prestige que les militaires. Les civils restent néanmoins protégés par leur statut. En cas de suppression de poste, trois propositions doivent leur être faites dans le corps de métier et trois dans une autre branche, ce qui s'apparente alors à une reconversion. La mobilité est leur maillon faible : « Les militaires ont signé pour bouger, le cas échéant en mission à l'étranger. Pour les civils, c'est différent, ils sont généralement issus de la région et sont moins prêts à bouger », explique M^e Olivier Maetz. Mais cette réserve n'apparaît pas clairement dans les contrats. La CFDT prévient qu'elle se défendra bec et ongles.

L'absence de visibilité attise les craintes et les suspicions. Le plan détaillé des prochaines fermetures et suppressions de postes doit être livré au début du mois de décembre. Les principaux intéressés sont plus que jamais sur leur garde.